

## **ENTREPRENDRE**

Société anonyme au capital de 257.801,46 Euros  
Siège Social : 53 rue du Chemin vert – 92100 Boulogne Billancourt  
RCS NANTERRE B 403 216 617

---

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUILLET 2020**

#### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle afin de délibérer, ainsi que le mentionnent l'avis de convocation du BALO et les convocations individuelles, sur l'ordre du jour suivant :

- 1°/ Rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 et rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise
- 2°/ Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes,
- 3°/ Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes de l'exercice 2019.  
Quitus au Conseil d'Administration.  
Affectation du résultat.
- 4°/ Imputation d'une somme de 8.711 euros du compte « Réserve Légale » vers le compte « Autres Réserves »
- 5°/ Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L 225-38 du Code de Commerce et vote relatif auxdites conventions.
- 6°/ Renouvellement de l'autorisation, dans le cadre de l'article 225-209 du Code de Commerce, à donner au Conseil d'Administration d'acheter les actions de la société.
- 7°/ Pouvoirs en vue des formalités,
- 8°/ Questions diverses.

Nous vous soumettons le présent rapport conforme à l'article L 232-1 du Code de commerce qui édicte dans son paragraphe II : "Le rapport de gestion expose la situation de la Société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement".

Lors de l'Assemblée Générale, vous seront également présentés les rapports du Commissaire aux Comptes.

Nous vous rappelons que la société est inscrite en bourse depuis le 21 décembre 2001, par mise à la disposition au public de 27.800 titres, soit à cette date 5 % du capital social et 2,6 % des droits de vote, le prix ayant été fixé alors à 10,96 euros par action.

De même nous vous rappelons que sa cotation a été transférée le 9 décembre 2013 sur le marché ALTERNEXT, devenue Euronext. Ce transfert a fait franchir un palier à la société et la classe dans une catégorie de PME à fort potentiel laissant entrevoir de nouvelles perspectives de financement en fonds propres.

Cet ordre du jour étant rappelé, nous vous proposons d'examiner l'évolution de la Société, étant précisé que le bilan au 31 décembre 2019 a été présenté selon les règles du plan comptable.

La comparaison avec l'exercice précédent est effectuée sur les imprimés du bilan. Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles utilisées précédemment.

## **I - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

### **A) EVENEMENTS JURIDIQUES SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Nous vous rappelons que votre Assemblée Générale du 20 Juin 2019 a :

- autorisé pour une durée de 5 ans de nouvelles augmentations de capital en déléguant au Conseil d'administration pour une durée de 26 mois les pouvoirs nécessaires pour réaliser en une ou plusieurs fois ces augmentations de capital.
- autorisé le Conseil d'Administration dans le cadre de l'article 225-209 du Code de Commerce à acheter les actions de la société.

### **B) AUTRES ELEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

Aucun élément notable n'est à signaler pour cet exercice si ce n'est la chute des cours du titre à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2019 en raison de liquidation de positions comme il sera dit plus loin.

### **C) ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE**

#### **1) Principaux résultats**

Le chiffre d'affaires de 2019 a été de 13.136.954 euros au lieu de 13.921.343 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 5,63 %.

Compte tenu des reprises sur provisions pour dépréciation des marques (34.685 euros au lieu de 44.894 euros en 2018) et de divers produits de gestion (63.788 euros au lieu de 191.296 euros en 2018), le total des produits d'exploitation a été de 13.300.513 euros au lieu de 14.230.019 euros en 2018, soit une baisse de 6,53 %.

Les charges d'exploitation ont été de 12.841.286 euros au lieu de 13.628.909 euros en 2018, soit une baisse de 5,78 %.

Le résultat d'exploitation a été bénéficiaire de 459.227 euros au lieu d'un bénéfice de 601.110 euros pour l'exercice 2018, soit une baisse de 23,60 %.

Il y a eu un résultat financier positif de 317.925 euros lié pour l'essentiel à une reprise de provision pour dépréciation des titres de participation pour 400.000 euros résultant de la sortie sur l'exercice desdits titres de participation, au lieu d'un résultat négatif de 58.724 euros pour l'exercice précédent.

Il y a eu 73.580 euros de produits exceptionnels au lieu de 49.016 euros pour l'exercice précédent.

Il y a 743.945 euros de charges exceptionnelles comprenant notamment les charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour 301.547 € et les charges exceptionnelles sur opérations en capital pour 400.000 euros (valeur nette comptable des titres de participation sortis de l'actif immobilisé) au lieu de 224.135 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel a été négatif de 670.365 euros au lieu d'un résultat négatif de 175.119 € pour l'exercice précédent.

Pour cet exercice, il n'y a pas de charge d'impôt sur les sociétés comme en 2018.

Il en résulte un bénéfice de 106.787 euros au lieu d'un bénéfice de 367.267 euros en 2018.

## 2) Commentaires sur résultats

Dans un marché de la presse en tendance baissière (érosion des ventes constatées dans l'ensemble des titres de presse), la diversité de l'offre de notre entreprise et sa forte réactivité ont permis de mieux résister dans ce marché difficile. Néanmoins, il y a eu un repli de notre chiffre d'affaires global de 5,63%.

Les ventes en kiosques ont diminué de 4%, les abonnements de 11% et les recettes publicitaires de 23%. Le chiffre d'affaires publicité a été le plus impacté. Les transferts de publicité du papier vers le numérique n'ont pas encore été totalement opérés même si la tendance reste positive dans ce sens. En outre, les blocages et conflits sociaux dont les manifestations des gilets jaunes ont affecté les ventes en kiosques (notamment car ils ont été contraints de fermer).

Ainsi, il en résulte une baisse des chiffres d'affaires de ventes au numéro et de la publicité, étant précisé que notre faible dépendance au marché publicitaire demeure un atout car ce marché est en forte régression.

L'ensemble de ces opérations réduit le résultat d'exploitation de 141.883 euros, et contribue ainsi à une baisse du résultat net comptable, lequel ressort toutefois positif pour un montant de 106.787 euros.

Nos titres se consolident autour de nos pôles principaux :

- Economie avec le magazine « Entreprendre »,
- People avec le magazine « Journal de France »,
- Automobile avec le magazine « L'Essentiel de l'Auto » et « Auto magazine »
- Sport avec les magazines « Le Foot » et « Le Sport »,
- Féminin – Santé – Psychologie avec les magazines « Féminin Psycho », « Santé Revue » et « Féminin sénior »
- Maison – Décoration avec les magazines « Maison Décoration », « Jardiner » et « Jardin Potager Facile »,
- Vie pratique avec le magazine « Stop Arnaques »
- Cuisine avec le magazine « Cuisine Revue »
- Information – Loisirs avec le magazine « Science Magazine » et « L'Evènement Magazine ».

Nous avons continué à développer des nouveaux titres dans des secteurs étroits mais très ciblés avec des lecteurs motivés selon l'actualité, l'avancée des technologies, les tendances.

Notre entreprise a poursuivi ainsi ses efforts de développement par la création de nouveaux titres spécialisés :

Lancés et toujours publiés à ce jour :

- Célébrité Magazine,
- Flash,
- Johnny Actualité.
- Youngcars,
- France Patrimoine,
- 100% Cash,
- Senior Loisirs,
- Secrets de Stars,
- Spécial Histoire,

Lancés et arrêtés au cours de l'exercice :

- Enquêteur National
- Le Magazine du Véhicule Utilitaire
- Sport femmes
- Sport magazine
- Féminin bien-être
- Le monde de l'espace
- Spécial biographie
- Bel âge

Notre groupe est le leader sur les magazines de sport, et leader par la diversité de titres et leur diffusion.

( notamment la diversité des titres intéressant la santé et les séniors )

Notre point fort reste l'économie étant rappelé qu'il n'existe que trois autres acteurs sur le marché.

Nous continuons à développer nos sites numériques («entreprendre.fr» avec désormais 600 000 visiteurs par mois devient un site de B to B important, « Entreprendre TV » avec de nombreuses interviews disponibles entre autres, « le Quotidien du foot.fr » site permanent du foot en temps réel, lafont.presse.fr qui est renforcé à travers la compilation de l'ensemble des articles du groupe depuis 20 ans) et à les déployer sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et désormais LinkedIn).

Nous avons poursuivi les services complémentaires en partenariat avec la société Fusacq pour les cessions d'entreprise, avec la société Forces pour les formations professionnelles, et les formations avec vidéo sur le management sur le site Entreprendre.fr.

Au total, les ventes numériques ont augmenté de 26 % avec un chiffre d'affaires de plus de 128.000 euros comportant presque uniquement de la marge bénéficiaire. La mutation s'amorce vers le numérique et il probable que cela s'accroisse à l'avenir en raison des conséquences liées à l'épidémie de Covid-19 et une progression du télétravail.

Notre stratégie reste la même : une offre éditoriale abondante avec environ 80 publications, une forte réactivité par rapport au marché grâce à un mode de production simple et mobile ainsi qu'un meilleur ciblage de notre lectorat.

### 3) Résultats de nos filiales

- ENTREPRENDRE détient 100 % du capital de FRANCE QUOTIDIEN.
- FRANCE QUOTIDIEN qui après avoir arrêté la parution de « Le Quotidien du Foot » n'avait plus d'activité, a vu son activité relancée début 2020 avec la parution de nouveaux titres tels que Vu et Vedette distribués en kiosques en France et en Allemagne.

## II – EVOLUTION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La crise sanitaire du Coronavirus a affecté l'activité de la société dès les premiers mois de l'année 2020

:

- les numéros du magazine Entreprendre des mois d'avril mai et juin ne sont pas sortis,
- les magazines couvrant les pôles « Sports » et « Automobile » durant la même période ne sont également pas sortis,
- le chiffre d'affaires Messageries du mois de mars 2020 a été de 800 K€ par rapport à celui du mois de mars 2019 de 886 K€ soit une baisse de 10%,
- le chiffre d'affaires Messageries pour le mois d'avril 2020 a été de 486 K€ par rapport à 1 035 K€ en avril 2019 soit une baisse de 46 %.

Au regard de ces seuls chiffres, cette crise sanitaire devrait impacter les résultats. Mais malgré ce coup d'arrêt sur le chiffre d'affaire et la rentabilité, nous devrions compte tenu de notre fonctionnement mieux passer ce cap que les groupes concurrents.

Nous avons connu néanmoins de bonnes surprises sur certains pôles tels que : people, cuisine et décoration.

Aussi, la société a été mise à l'arrêt et les salariés en activité partielle pendant la période de confinement, à partir du 17 mars jusqu'au 11 mai 2020. Les titres qui ont pu paraître pendant cette période sont le fruit des contrats avec les free-lances.

La société a également obtenu le report du paiement des charges sociales pour les échéances du mois d'avril et de mai 2020.

La société a par ailleurs obtenu un prêt garanti par l'Etat d'un montant 1 500 K€ le 14 mai 2020.

Les participations détenues par notre société ont également été affectés par le Covid -19, mais l'impact sur notre société restera limité car lesdites participations sont déjà dépréciées à 100 %.

Nous avons néanmoins créé de nouveaux titres depuis le début de l'année 2020 :

- C'est votre argent
- Aquarium magazine
- France Basket
- Handball magazine

Nous continuons donc à faire preuve de créativité et de dynamisme en lançant de nouveaux magazines qui sont au plus près des besoins de nouveautés du lectorat et à sa volatilité, ce qui représente une tendance générale. Cette réactivité constitue « l'ADN » de la société.

Néanmoins, l'année 2020 devrait être une année de stabilisation et de consolidation voire renforcement des titres phares. Il s'agira plus d'accentuer nos points forts plutôt que de développer la gamme.

Nous vous précisons qu'au regard des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid - 19, ceux-ci feront l'objet d'une communication par la direction à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

### III – INFORMATIONS COMPTABLES ET JURIDIQUES

#### 1- Rémunération des dirigeants :

Le Conseil d'Administration du 18 Décembre 2019 a approuvé la rémunération de son Président Directeur Général, Monsieur Robert LAFONT, d'un montant de 78.000 euros bruts pour l'ensemble de l'exercice 2019, la société prenant également en charge ses frais professionnels notamment de voiture.

Il n'y a pas eu de jetons de présence.

Les autres administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la société.

#### 2- Liste et Informations sur les filiales et participations

##### 2-1 - Liste des filiales et participations

Ce tableau est annexé au présent rapport.

##### 2-2 – Informations sur les filiales et participations

Conformément à l'article L233-6 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'y a pas eu de nouvelle prise de participation au cours de l'exercice.

#### 3- Tableau des résultats et éléments caractéristiques de la société au cours des 5 derniers exercices

Ce tableau est annexé au présent rapport.

#### 4- Actions Propres

Nous vous informons que nous détenons 5.977 actions Entreprendre au 31 décembre 2019 pour un montant total de 165.396,40 euros.

### IV – REPARTITION ET AFFECTATION DU RESULTAT ET DES SOMMES DISTRIBUABLES

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 comme suit :

- Résultat de l'exercice	106.787 €
- Bénéfice distribuable	106.787 €
D'où :	80.000 €
* Au titre de la distribution de dividendes aux actionnaires (dividende de 0,131615 € par action ) Exclusion faite des actions auto-détenues, soit une distribution sur un total de 607 836 actions	
* Au titre de l'affectation au compte Réserves Indisponibles	Néant
* Le solde au compte Autres Réserves	26.787 €

Les prélèvements sociaux et le Prélèvement forfaitaire dus sur les dividendes distribués aux personnes physiques seront prélevés selon la législation en vigueur, à savoir par l'établissement financier désigné par la société.

#### **V – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES**

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois exercices précédents :

- exercice 2018 décidés en 2019	: dividendes	212.743,00 €
- exercice 2017 décidés en 2018	: dividendes	213.015,95 €
- exercice 2016 décidés en 2017	: dividendes	213.024,35 €

#### **VI – IMPUTATION D'UNE SOMME DE LA RESERVE LEGALE VERS LE COMPTE AUTRES RESERVES**

A ce jour, la Réserve Légale étant d'un montant supérieur à 10 % du capital social, nous vous proposons de régulariser cette situation par imputation d'une somme de 8.711 euros du compte « Réserve Légale » vers le crédit du compte « Autres Réserves ».

#### **VII– FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité spécifique de recherche et de développement au cours de l'exercice.

#### **VIII – DEPENSES NON DEDUCTIBLES**

Les dépenses non déductibles au sens des articles 39-4 et 39-5 du CGI ont été de 66.666 euros (Dons Mécénat Sportif) permettant également de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 60% selon la législation en vigueur.

---

**IX – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS**

**Article D.441 1.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>	<b>non échues</b>	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 à 90 jours</b>	<b>91 jours et plus</b>	<b>Total (échues)</b>
Nombre de factures concernées	320	20	21	10	134	185
Montant total TTC des factures concernées	889 285	35 553	65 424	28 472	429 823	559 272
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	6.99 %	0.28 %	0.51 %	0.22 %	3.38 %	4.39 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal article L. 441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)</b>						
délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels. Chaque facture a été retenue pour son délai propre de règlement					

**Article D.441 1.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>	<b>non échues</b>	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 à 90 jours</b>	<b>91 jours et plus</b>	<b>Total (échues)</b>
Nombre de factures concernées	154	60	7	8	235	310
Montant total TTC des Factures concernées	2 028 988	149 135	14 448	31 581	1 353 988	1 549 401
Pourcentage du CA TTC de l'exercice	14.52 %	1.07 %	0.10 %	0.23 %	9.69 %	11.09 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	324					
Montant total des factures exclues TTC	812 101					
<b>(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal article L. 441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)</b>						
délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels. Chaque facture a été retenue pour son délai propre de règlement					



## **X – INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL**

A compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2019, le cours de notre société a été impacté par la vente de titres de certains actionnaires/ fonds qui ont eu besoin de liquider leurs positions. Le cours a donc connu une forte baisse et s'est établi à 7,80 € au 31 décembre 2019. Il est actuellement à 5,80 €.

Cette situation nous a d'ailleurs contrainte à la clôture de l'exercice d'ajuster comptablement la provision pour dépréciation des actions détenues en auto-contrôle.

A cet égard, nous vous rappelons que votre assemblée du 20 Juin 2019 a autorisé la société à acheter ses propres actions dans le cadre des modalités prévues par la loi (article L.225 – 209 du Code de commerce) pour notamment favoriser la liquidité des titres. Il convient donc de renouveler cette autorisation.

Personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 1/20, 1/10, 1/5, ½ ou 2/3 soit du capital soit des droits de vote de la société ENTREPRENDRE.

La société ROBERT LAFONT PARTICIPATIONS a acquis plus des 2/3 du capital et des droits de vote de la société.

Monsieur Robert LAFONT (Président et Directeur Général de la société) détient plus de 1/10 du capital et des droits de vote.

Aucune autre personne physique ou morale ne dépasse l'un des seuils mentionnés ci-dessus.

## **XI - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET R. 225-30 DU CODE DE COMMERCE**

En application des articles susvisés, nous vous informons qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé et que nous avons procédé à l'examen des conventions anciennes dont l'exécution a été poursuivie.

## **XII – RISQUES – ENVIRONNEMENT – PERSONNEL – RISQUES LIES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

A) Nous vous rappelons que l'entreprise, à l'inverse de ses concurrents, est peu sensible aux fluctuations du marché publicitaire : les recettes publicitaires représentent seulement environ 11 à 12% des recettes totales de la société alors que ces recettes représentent en général près de 50 % du chiffre d'affaires en moyenne dans le secteur de la presse magazine. Ce facteur, ajouté à la diversité de nos titres, nous rend moins dépendant des fluctuations en permettant de mieux appréhender les évolutions du marché, tout en laissant subsister les risques intrinsèques à toute entreprise.

En matière de stratégie « bas carbone », la société n'utilise pour l'édition des magazines que du papier recyclé à 100 %

B) Risques liés aux marchés

La société est peu endettée (voir paragraphe XIII ci-après) ce qui limite les risques liés aux taux du marché. Elle n'a pas souscrit de couverture spécifique à ce sujet.

### **XIII – SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT DE LA SOCIETE**

L'endettement de la société est mentionné au passif du bilan.

L'endettement représente 3.940.495 euros au 31 décembre 2019 contre 4.254.220 euros au 31 décembre 2018, soit :

\* 1,01 fois le total des capitaux propres au 31 décembre 2019 contre 1,07 fois au 31 décembre 2018,

\* 30 % du chiffre d'affaires contre 32 % au 31 décembre 2018.

ENTREPRENDRE a un endettement bancaire de 90 000 euros au 31 décembre 2019 contre 212.450 euros au 31 décembre 2018 résultant du remboursement annuel du prêt souscrit en 2013 auprès de BPI France (Banque Publique d'Investissement).

Les capitaux propres s'élèvent à 3.887 184 euros au 31 décembre 2019 contre 3.993.140 euros au 31 décembre 2018.

### **XIV – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Comme déjà indiqué ci-dessus, la crise sanitaire du Covid-19 a affecté l'activité de la Société dès les premiers mois de l'année 2020. Néanmoins, malgré un coup d'arrêt tant du chiffre d'affaires que de la rentabilité, l'année 2020 devrait être une année de stabilisation et de consolidation voire renforcement des titres phares. Il s'agira plus d'accentuer nos points forts plutôt que de développer la gamme.

Nous vous rappelons le litige Figaro/JDF (gagné par notre société en première instance, mais perdu en appel et gagné partiellement devant la Cour de Cassation).

Nous avons perdu devant une nouvelle Cour d'Appel, et nous nous sommes pourvus en Cassation. L'affaire est donc toujours en cours.

Par ailleurs, nous vous précisons qu'au titre de la vérification de la comptabilité portant sur la période 2012-2014, l'Administration Fiscale a maintenu partiellement les rehaussements portant sur ladite période. Nous avons intenté des recours devant le Tribunal Administratif qui ont été rejetés. Une mise en recouvrement devrait donc intervenir sur le second semestre 2020.

## XV – SALARIES

Conformément à la loi, une augmentation de capital en faveur des salariés est proposée tous les 3 ans à votre assemblée générale. La dernière proposition ayant été faite le 20 juin 2019, il n'y a pas lieu de se prononcer à nouveau à ce sujet.

Pour l'instant, aucune résolution en ce sens n'a été votée.

## XVI – AUTRES INFORMATIONS

- Prêts de moins de 2 ans consentis par la société à d'autres sociétés (Micro-entreprises, PMI) avec lesquelles la société entretient des liens économiques.

Il n'y a pas de prêt consenti.

- Rachat d'actions :

Il n'y a pas eu de rachats d'actions en 2019.

- Injonction ou sanction pour pratiques anticoncurrentielles

Il n'y a pas d'injonction ou sanction en cours.

Nous vous proposons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

Robert Lafont

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
----------------------------	----------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	---

### A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

#### - Filiales (plus de 50% du capital détenu)

FRANCE QUOTIDIEN	10 000	(621 564)	100%	10 000	0	614 757	0	0	(2 625)	

#### Participations (10 à 50 % du capital détenu)

AUTOVOISIN	20 000	NC	35%	7 000	0	0	0	NC	NC	
DIGIAPP	14 142	249 230	25%	250 000	0	0	0	1 083 620	52 162	

*Données : France Quotidien Exercice 31/12/2019 - Digiapp Exercice 31/12/2019*

### B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

#### - Filiales non reprises en A:

a) Françaises	NEANT
b) Etrangères	NEANT

#### Participations non reprises en A:

a) Françaises	NEANT
b) Etrangères	NEANT

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2019	2018	2017	2016	2015
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I- Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) capital social	257 801	257 801	257 801	257 801	257 801
b) Nombre d'actions émises	613 813	613 813	613 813	613 813	613 813
c) nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires HT	13 136 954	13 921 963	13 851 281	15 651 741	17 354 374
b) Résultat avant impôt, participation amort & prov	-163 275	62 767	-478 981	673 484	1 043 452
c) impôt société				248 516	375 550
d) Résultat après impôts avant amort & prov	- 163 275	629 767	- 478 981	424 968	667 902
e) Résultat après impôt amort & prov	106 787	367 267	- 193 566	152 510	359 410
f) Dividendes distribués	212 743	213 016	213 024	214 835	141 177
g) Participation des salariés					
<b>III - Résultat par actions</b>					
a) Résultat après impôts participation avant amort & prov	0,27	1,03	0,78	0,69	1,09
b) Résultat après impôts participation amort & prov	0,17	0,60	0,60	0,25	0,59
c) Dividende	0,13	0,35	0,35	0,35	0,23
<b>IV - Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	17	18	18	18	20
b) Montant de la masse salariale	511 845	507 237	513 069	516 080	566 531
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	153 203	152 160	160 359	170 495	164 816